

Un système bancaire solide pour un Canada fort

08/04/2023

Mémoire présenté au Comité
permanent des finances de la
Chambre des communes

L'Association des banquiers canadiens (ABC) propose les recommandations suivantes au gouvernement fédéral :

1. Productivité et réforme fiscale

- Annuler l'impôt sur le capital des institutions financières et le dividende pour la relance au Canada afin que les investisseurs et l'industrie bancaire aient confiance que le Canada est déterminé à attirer les investissements.
- Revoir en profondeur le cadre fiscal du Canada avec l'objectif d'améliorer la productivité du travail, de satisfaire aux besoins de l'économie canadienne en constante évolution, d'accroître la compétitivité du Canada à l'échelle internationale et de réaffirmer l'engagement à atteindre la neutralité fiscale. Les impôts spécifiques aux banques affaiblissent la capacité du secteur bancaire à améliorer la productivité du Canada.

2. Réglementation des pratiques financières des fournisseurs de services financiers non réglementés et sous-réglementés

- Développer un modèle de normes de protection des consommateurs pour encadrer les fournisseurs de services financiers non réglementés et sous-réglementés, par exemple des plateformes de commerce électronique et autres entités semblables, et collaborer avec les provinces afin qu'elles adoptent ces nouvelles normes. Autant que possible, faire en sorte que les normes soient harmonisées aux règles pertinentes de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (FCAC) auxquelles les institutions financières fédérales (IFF) doivent adhérer.

3. Abordabilité du logement

- Corriger le déséquilibre entre l'offre et la demande qui cause la crise de l'abordabilité et améliorer la coordination entre les politiques stratégiques au moyen d'un forum pour réunir les intervenants pertinents – y compris les autorités fédérales, provinciales et municipales responsables du logement, des infrastructures et de l'immigration – ainsi que les représentants de l'industrie de la construction et des groupes de défense d'intérêts.

4. Criminalité et fraude financières

- Mettre en place, faire appliquer et maintenir à jour un registre de propriété effective unique et complet à l'échelle du Canada qui contient les renseignements sur les sociétés sous réglementation fédérale et provinciale et toute autre disposition juridique, y compris les partenariats, les fiducies et les associations.
- Faire évoluer la réglementation afin de pouvoir cibler les ressources et les activités les plus à risque ainsi que faciliter la collaboration et le partage légal de renseignements non seulement entre les institutions financières et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), mais aussi entre les forces de l'ordre et les institutions financières.
- Allouer des fonds additionnels aux organisations clés comme le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC) du gouvernement du Canada afin d'améliorer la sensibilisation des particuliers à l'égard de la cybersécurité et d'approfondir la collaboration intersectorielle.

5. Transition vers la carboneutralité

- Promouvoir un processus national et harmonisé pour atteindre les cibles climatiques du Canada tout en optimisant la productivité et la croissance économique.

Introduction

L'ABC tient à remercier le gouvernement fédéral de lui donner la possibilité de faire connaître son opinion dans le cadre des consultations sur le budget de 2024.

Notre organisation est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères exerçant des activités au Canada et de leurs employés. Elle préconise l'adoption de politiques publiques efficaces qui favorisent le maintien d'un système bancaire solide et avantageux pour tous les Canadiens. Nos activités sont axées sur la littéracie financière pour aider les Canadiens à prendre des décisions financières éclairées ainsi que la collaboration avec les banques et les forces de l'ordre pour protéger les consommateurs contre la criminalité financière, en plus d'améliorer la sensibilisation à la fraude. Un système bancaire solide est la pierre angulaire pour aider les ménages canadiens à gérer leurs finances, stimuler la croissance des petites entreprises et promouvoir l'économie du Canada à l'échelle internationale. Notre mémoire présente les points de vue et les recommandations de l'industrie bancaire à propos des domaines d'intérêt pour le Comité des finances, dans le but de soutenir la vitalité des collectivités et une croissance économique propre et durable.

Nos recommandations prennent appui sur la description des enjeux présentée ci-dessous.

L'industrie bancaire et l'économie canadienne

Les banques canadiennes soutiennent l'économie du Canada depuis très longtemps.

Voici quelques exemples de leur contribution :

- un apport d'approximativement 70 milliards de dollars (ou 3,6 %) dans l'économie du Canada en 2022;
- des impôts totalisant près de 18 milliards de dollars en 2022;
- des revenus de dividendes de 26 milliards de dollars en 2022 pour les aînés, les familles, les régimes de pension, les organismes de bienfaisance et les fonds de dotation au Canada;
- des investissements d'environ 115 milliards de dollars dans le secteur des technologies d'un bout à l'autre du Canada au cours de la dernière décennie;
- un réseau de plus de 5 600 succursales partout au Canada qui offrent des services bancaires accessibles, abordables et concurrentiels.

L'industrie bancaire emploie près de 300 000 personnes d'un océan à l'autre, une main-d'œuvre inclusive et axée sur les talents. La main-d'œuvre du secteur bancaire compte approximativement 55 % de femmes et 40 % de membres des minorités visibles. Par ailleurs, les banques déploient des efforts ciblés pour augmenter la représentation des Autochtones et des personnes handicapées.

Les banques jouent un rôle important dans l'environnement des finances et des entreprises. Selon les statistiques que notre organisation a récoltées à la fin de 2022, les banques canadiennes ont prêté un total de plus de 1,5 billion de dollars pour des hypothèques résidentielles et autorisé 1,7 billion de dollars en crédits aux entreprises. Dans l'ensemble des prêts aux entreprises, 278 milliards de dollars ont été autorisés pour les petites entreprises. La concurrence robuste fait en sorte que les petites entreprises sont très bien servies par le secteur financier au Canada. En fait, 94 % des demandes de financement par emprunt des petites entreprises ont été approuvées en 2021 et le taux d'approbation de la dette se situe à plus de 81 % de manière constante depuis 2010.

Productivité et réforme fiscale

La productivité du travail au Canada est parmi les taux les plus faibles du G7. Par ailleurs, le taux des investissements dans les secteurs qui stimulent la productivité de la propriété intellectuelle¹, des technologies de l'information ainsi que du secteur de la machinerie et de l'équipement est deux fois plus bas au Canada qu'aux États-Unis². Selon les projections, le Canada sera l'un des pays ayant le plus faible rendement de toutes les économies avancées dans le monde au cours des 40 prochaines années en raison de la croissance léthargique de la productivité de son secteur du travail³.

À notre avis, les perspectives de la productivité pourraient être améliorées au moyen d'une réforme du cadre fiscal canadien étant donné que, à l'heure actuelle, il est inefficace et crée des distorsions dans les décisions en matière d'investissement, entravant ainsi la productivité⁴. Pour être efficace, un cadre fiscal doit intégrer des taux relativement bas à une plus grande clientèle afin de maintenir les recettes du gouvernement et d'encourager la croissance et l'innovation. Pour ce faire, il faut laisser les investisseurs, les épargnants et les travailleurs prendre des décisions en fonction du mérite économique plutôt que des raisons liées à l'impôt. Par ailleurs, un cadre fiscal efficace doit aussi être neutre et ne faire aucune discrimination sur le type d'engagement financier ou les caractéristiques des entreprises. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a déclaré qu'instaurer des avantages fiscaux pour des activités spécifiques ne fait qu'éloigner les ressources des secteurs qui ont le plus haut potentiel de stimuler les gains de productivité et la croissance économique⁵.

Récemment, le gouvernement fédéral a ciblé de manière plus musclée l'industrie bancaire avec l'impôt sur le capital des institutions financières et le dividende pour la relance au Canada. Le fait d'accroître les taux d'imposition pour le secteur bancaire éloigne les investisseurs étrangers et réduit la capacité des banques à attirer les capitaux essentiels pour augmenter la productivité de notre pays. Il s'ensuivra une réduction du montant de capitaux disponibles pour les entreprises canadiennes et, ultimement, une baisse des investissements dans l'innovation et la croissance économiques. En outre, cette situation mine les décisions de millions de Canadiens en matière d'investissement, car ils tiennent compte des capitaux propres du secteur bancaire – directement ou indirectement – en vue de faire des économies pour leurs études, leur mise de fonds, leurs projets d'immobilisations et leur retraite.

¹ OCDE, « [PIB par heure travaillée](#) » (indicateur), consulté le 30 mai 2023.

² OCDE, « [OECD Compendium of Productivity Indicators 2023](#) » [en anglais seulement].

³ BCBC, « [OECD predicts Canada will be the worst performing advanced economy over the next decade...and the three decades after that](#) » [en anglais seulement], décembre 2021.

⁴ Fonds monétaire international, « [Fiscal Monitor: Achieving More with Less](#) » [en anglais seulement], avril 2017.

⁵ OCDE, « [Tax Policy Reform and Economic Growth](#) » [en anglais seulement], Études de politique fiscale de l'OCDE (2010).

Réglementation des pratiques financières des fournisseurs de services financiers non réglementés et sous-réglementés

Le cadre financier évolue rapidement, notamment en raison de la présence d'entités non traditionnelles en activités au Canada. Si l'on regarde uniquement le domaine des modes de paiement, plus de 2 500 fournisseurs de services de paiement offrent des services financiers aux consommateurs⁶. Dès que cette catégorie de fournisseurs sera supervisée par la Banque du Canada conformément à la *Loi sur les activités associées aux paiements de détail*, on s'attend à ce que la confiance des consommateurs et les taux d'adhésion augmentent. À l'heure actuelle, les Canadiens qui ont recours à ces fournisseurs de services de paiement sont largement vulnérables et ils courent de grands risques de subir des conséquences fort nuisibles. Plus les consommateurs utiliseront les services de ces entités non traditionnelles, plus le risque associé à cette pratique commerciale s'aggravera.

Le G20 et l'OCDE reconnaissent que la protection des consommateurs de services financiers requiert un ensemble de stratégies ciblées qui vont au-delà des principes généraux en matière de protection des consommateurs⁷. Les stratégies mises en place doivent réduire les risques clés qui accentuent la vulnérabilité des consommateurs. Voici quelques exemples de risques, sans y être limité :

- ajout de frais par un fournisseur sans qu'il avise adéquatement le consommateur;
- impossibilité pour le consommateur d'avoir accès à ses fonds détenus par un fournisseur;
- accusation injuste et ambiguë du fournisseur qui rejette la responsabilité de toute transaction frauduleuse sur le consommateur;
- absence de recours pour le consommateur en raison d'un processus de traitement des plaintes obscur ou inexistant.

Ne pas proposer de solutions pour remédier à ces risques, sans y être limité, pourrait entraîner des pertes financières pour les consommateurs, briser la confiance des consommateurs envers le système financier dans son ensemble, ou encore, nuire aux autres catégories de participants sur les marchés. De par leur potentiel d'avoir un impact disproportionné sur la santé financière des consommateurs de produits financiers, les fournisseurs de services financiers et les entités non traditionnelles doivent être assujettis à des normes en matière de protection des consommateurs.

⁶ [La Gazette du Canada, Partie I, volume 157, numéro 6 : Règlement sur les activités associées aux paiements de détail](#), 11 février 2023.

⁷ La pratique commerciale et les protections subséquentes des consommateurs associées aux stratégies relatives aux produits financiers sont énoncées dans le document « [G20/OECD High-Level Principles of Financial Consumer Protection](#) » [en anglais seulement].

Abordabilité du logement

Il n'a jamais été aussi onéreux d'acheter une maison au Canada. Selon la RBC, l'abordabilité du logement a atteint les pires sommets de tous les temps. En effet, les Canadiens doivent aujourd'hui consacrer 63 % de leurs revenus pour être propriétaires. La détérioration de l'abordabilité du logement entraîne de graves répercussions sociales et financières qui se feront sentir par plus d'une génération. De nombreux jeunes Canadiens n'ont plus accès à la propriété en raison de la hausse des prix. Malheureusement, la crise du logement affecte plus sévèrement les ménages à plus faibles revenus.

Notre organisation estime que le déséquilibre entre l'offre et la demande demeure un facteur clé à la source de la crise du logement au Canada. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) affirme que le Canada doit bâtir 3,5 millions d'unités de logement *de plus* que les chiffres actuels dans le secteur de la construction afin de rétablir l'abordabilité du logement d'ici 2030. Au final, la crise du logement érodera la compétitivité du Canada, car les entreprises risquent de ne pas être capables d'attirer des employés dans les centres urbains où le coût de la vie est très élevé.

Par conséquent, la seule option durable pour améliorer l'abordabilité du logement à long terme est d'accroître l'offre, y compris les unités locatives. Non seulement le processus d'approbation des projets doit être accéléré, mais il faut aussi mettre en place des mesures visant à augmenter la densité du logement. La Banque Scotia estime que le parc de logements sociaux au Canada représente 3,5 % du parc immobilier au total, ce qui est le plus faible taux de tous les pays membres de l'OCDE. Notre organisation encourage le gouvernement fédéral à accélérer à court terme la construction de logements sociaux afin de répondre aux besoins croissants des personnes les plus vulnérables au Canada.

Dans le but de corriger le déséquilibre entre l'offre et la demande, il est nécessaire d'améliorer la coordination entre les diverses instances gouvernementales pour relever les défis en matière de logement d'un bout à l'autre du Canada. Le gouvernement fédéral devrait créer un forum de discussion permanent pour les nombreux intervenants, y compris les instances gouvernementales responsables du logement, des infrastructures et de l'immigration, ainsi que les représentants de l'industrie de la construction et des groupes de défense d'intérêts.

Criminalité et fraude financières

Le secteur bancaire reconnaît qu'il joue un rôle clé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Notre attention est axée sur le renforcement de toutes les stratégies de lutte contre ces problématiques au Canada, par exemple :

1. accorder une attention particulière à une approche axée sur les risques et les priorités;
2. donner plus de pouvoir aux organisations pour partager de l'information aux organes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes;
3. veiller à ce que la réglementation atteigne les résultats escomptés et contribue à mettre en œuvre les objectifs stratégiques voulus;
4. améliorer la collaboration entre tous les intervenants des secteurs public et privé.

À l'avenir, l'accent devrait être mis sur les dispositions et l'application de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* dans les secteurs clés les plus à risque pour le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Cela contribuerait à simplifier les processus et à donner la possibilité aux partenaires des secteurs public et privé d'utiliser les ressources de manière plus ciblée, améliorant ainsi la valeur des renseignements transmis par le secteur financier aux forces de l'ordre en ce qui concerne le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Cette production de rapports pourrait aussi contribuer à apporter les améliorations législatives proposées par notre organisation pour permettre aux entreprises d'échanger des renseignements utiles à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Plus précisément, permettre aux organisations comme les banques d'échanger certains renseignements faciliterait la transmission de rapports au CANAFE, qui serait mieux informé sur l'existence d'organisations criminelles complexes. Ces rapports détaillés serviraient à dévoiler les activités criminelles complexes et à y mettre fin.

Étant donné que le système financier au Canada évolue rapidement, il est primordial que les partenaires des secteurs public et privé travaillent en étroite collaboration. Un dialogue ouvert permettrait d'avoir accès aux outils nécessaires (p. ex., des registres fédéral et provinciaux de propriété effective) ainsi qu'aux organismes de surveillance et d'application des lois (p. ex., le CANAFE, la future Agence canadienne des crimes financiers) qui sont conçus et financés pour combattre plus efficacement les risques de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les mesures clés d'une approche fondée sur les résultats aideraient les décideurs à mieux comprendre l'efficacité des processus et les données de référence utiles pour évaluer les réussites et apporter les ajustements stratégiques requis.

Par ailleurs, les menaces à la cybersécurité des particuliers sont de plus en plus fréquentes et sophistiquées⁸. Notre organisation recommande au gouvernement d'allouer des fonds additionnels aux organismes comme le CCC afin d'améliorer la sensibilisation, la collaboration intersectorielle et la cyber-résilience des Canadiens.

Transition vers la carboneutralité

Notre organisation félicite le gouvernement pour sa détermination à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le secteur financier joue un rôle de premier plan pour assurer une transition en douceur vers une économie à faibles émissions de carbone. En finançant la transition énergétique, les banques peuvent aider le Canada à atteindre ses cibles de carboneutralité tout en contribuant à répondre à la demande en ressources énergétiques dans le contexte de la volatilité des marchés mondiaux.

Le Canada doit se doter d'un processus national ou harmonisé pour atteindre ses objectifs climatiques, améliorer la productivité et stimuler la croissance économique. Il est très important que les entreprises, les instances gouvernementales et les particuliers unissent leurs efforts pour refaçonner nos fondements économiques et financiers pour atteindre ces objectifs. Les banques sont prêtes à participer aux efforts pour créer des énergies plus propres, faire croître notre économie et réduire les émissions au Canada.

⁸ Le Centre antifraude du Canada (CAFC) estime les pertes à 530 millions de dollars pour les victimes en 2022, une hausse de 40 % par rapport à 2021. On estime que seulement 5 % des victimes rapportent leur situation aux autorités pertinentes.